

LE PETIT HAUTOTAIS

L'annuel - N°26 d'Hautot Saint Sulpice



Le nouveau conseil ...



L'école ...



Le Wifi public



Les associations

L'éclairage LED ...



Chères Hautotaises, chers Hautotais, chers amis,

Avant toutes choses, je tenais, au nom du conseil municipal, à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée et renouvelée au mois de mars.

C'est une année bien particulière que nous venons de vivre. En effet, malgré de multiples mises en garde des personnels soignants, nous avons eu bien du mal à admettre en début d'année que le coronavirus puisse envahir les territoires à tel point d'être qualifié de pandémie. Et c'est une période difficile pour tous que nous avons eu à traverser : le confinement pendant quelques semaines, puis un assouplissement pour revenir à des mesures plus restrictives plus ou moins respectées. Certes, nous avons eu la chance d'être dans un secteur peu impacté par la première vague, un peu plus sur la deuxième. Malgré tout, je mesure l'inquiétude que peut ressentir une famille dont l'un des leurs est atteint.

Continuons de nous protéger, soyons vigilants, ce n'est pas terminé ! L'impact de cette période est terrible, l'économie est mise à mal, notre vie a changé et nous ne mesurons pas encore tous les effets indirects.

Pour notre commune, comme ailleurs, ce sont toutes les activités des associations ainsi que les manifestations qui ont été suspendues ou annulées. Malgré tout, le travail des bénévoles a continué, quelques actions vous ont été proposées : fourniture de masques confectionnés « maison », activités sportives en extérieur, etc. dans des conditions difficiles. Je les remercie pour leur persévérance, leur volonté et leur souhait de trouver des solutions de conti-

nuité. Quelques nouvelles familles ont rejoint notre commune, je leur souhaite la bienvenue.

Vous trouverez dans les pages qui vont suivre, une rétrospective de l'année, une présentation de la nouvelle équipe municipale, ainsi que les activités des diverses associations et de notre école. Merci, et félicitations au comité de rédaction pour la nouvelle version de cette publication.

J'espère, au moment où j'écris ces lignes, que nous pourrions passer des fêtes de fin d'année dans des conditions acceptables, tout en sachant qu'elles ne seront pas normales.

Je souhaite que 2021 soit plus facile à vivre, que nous puissions reprendre nos activités et que chacun puisse vivre comme bon lui semble.

Enfin, et c'est crucial, je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente santé, beaucoup de bonheur et de réussite.

Bonne année à tous.

Vincent Lemettais



SOMMAIRE

La commune

La vie communale	p3
Au conseil municipal	p4
Etat-civil	p6
Le pêle-mêle	p7
Le site internet	p8
Les salles.....	p8

Le nouveau conseil

L'équipe au complet	p9
Christophe Fischer	p10
Rémi Revert	p10
Patrice Horcholle	p10
Julien Pinel	p11

Marc Barbaray	p11
Vincent Lemettais.....	p11
Guillaume Tesson.....	p11
Athénaïs Revert.....	p14
Philippe Patin	p14
Jean Leprevost	p14
Stéphanie Grout	p14
Franck Blondel	p15
Philippe Barbaray	p15
Catherine Barbulée	p15

Les associations

Les cousins du nouveau monde	p16
Club de l'amitié	p16
Tonic club hautotais.....	p17

K barrés	p18
Caux Ph'Hautot club.....	p12-13
Le comité des fêtes.....	p19
Asso Missi	p20-21

Zoom sur ...

La tournée du boulanger ..	p21
Evènements à venir	p21

Le Vie de l'école

Septembre à décembre	p22
Décembre à juillet	p23

Le coin détente

Jeux divers.....	p24
------------------	-----

La vie communale

Cérémonie des Vœux



Vendredi 10 janvier, Monsieur Le Maire et son équipe municipale ont présenté leurs meilleurs vœux aux habitants pour cette nouvelle année 2020 dans la salle L. LELIEVRE, en présence de M. Gérard Charassier, Président de la CCYN et de nombreux maires des communes environnantes.

Monsieur le Maire a dressé une rétrospective des actions menées au cours de l'année 2019 telles que le remplacement des menuiseries de la Mairie, l'acquisition de bacs de

fleurs pour le fleurissement de la commune et l'installation d'un abri de car scolaire.

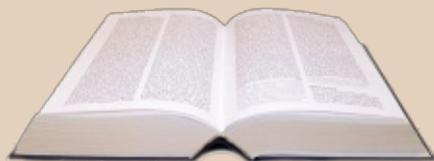
Puis, il a décliné les projets lancés pour l'année par l'équipe municipale sortante notamment l'installation d'un éclairage public LED, l'abaissement des plafonds de la salle et l'installation d'un éclairage LED.

Le verre de l'amitié et la galette des Rois ont clôturé cette soirée de façon chaleureuse et sympathique.

L'état de crise sanitaire prononcé en début d'année n'a pas permis de procéder aux traditionnelles cérémonies de la commune.

Dictionnaires

Sans cérémonie, BLONDEL Matthis, DELAHAYE Mélinda, DUMONT Charlie, ENGRAND Tim, FOYER Louise et MIRKOVIC Milan sont venus au secrétariat de la mairie retirer leur dictionnaire pour leur entrée en 6^{ème}.



Anciens Combattants

Le 8 mai 2020 et le 11 novembre, dans le respect du protocole strict imposé par la préfecture, un comité restreint composé de Monsieur Le Maire, ses adjoints, Messieurs Roger EUDIER, Jacques DELAUNAY et Gérard FOHRER, représentants des anciens combattants et porte-drapeaux, s'est réuni au monument aux morts afin d'y honorer le devoir de mémoire et le dépôt de gerbes.



Le repas des aînés

Le repas des aînés 2020 ne pouvant se tenir avec la convivialité habituelle à laquelle le conseil municipal et les membres de la commission CCAS sont attachés, il a été proposé, un « colis de Noël » plus conséquent et festif.

Ceux-ci ont été distribués, dans le respect strict des gestes barrières, le samedi 12 décembre au matin aux personnes de 80 ans et plus. Les personnes de 65 ans et plus ont été invitées à venir le chercher à la mairie entre le 14 et le 21 décembre aux heures des permanences.



Colis "couple"

Au conseil municipal

Election du Maire et de ses deux adjoints



Désignation des délégués des différentes commissions communales :

- ▶ C.C.A.S.
- ▶ d'appels d'offres
- ▶ urbanisme
- ▶ finances
- ▶ du personnel communal
- ▶ révision des listes électorales
- ▶ bulletin municipal, communication, nouvelles technologies

- ▶ relation avec les associations, anciens combattants
- ▶ salle polyvalente, fêtes et cérémonies
- ▶ travaux et voirie
- ▶ plan communal de sauvegarde des impôts directs

Attribution de subventions aux associations de la commune.

Fiscalisation de la contribution au SIVOSSE de DOUDEVILLE

Désignation des délégués titulaires et suppléants pour le renouvellement de la série 2 du Sénat

Renouvellement des adhésions :

- ▶ Mission locale Caux-Seine-Austreberthe
- ▶ Fonds d'aide aux jeunes
- ▶ A.A.C.D (Espace d'animation du Caux Rural)



Pour nos jeunes :

- ▶ Remise des dictionnaires aux enfants hautotais scolarisés dans le RPI
- ▶ Attribution de bons scolaires d'une valeur de 30 €.

Pour nos moins jeunes :

- ▶ Attribution d'un colis « individuel ou couple » aux personnes de plus de 65 ans qui a été livré aux personnes de plus de 80 ans le samedi 12 décembre matin et pour les autres qui a été retiré à la mairie aux heures de permanences entre le 14 et le 21 décembre inclus.
- ▶ Renouvellement du versement de l'allocation chauffage pour les 65 ans et plus, non imposable à l'impôt sur le revenu sur demande en mairie avec présentation de l'avis d'imposition des revenus 2019 et d'un RIB.

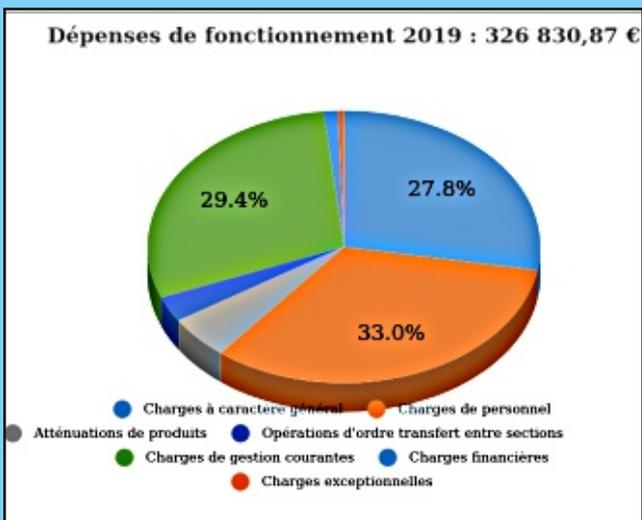
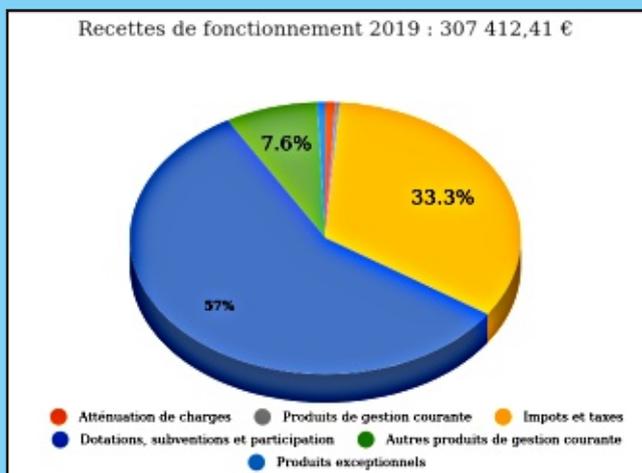
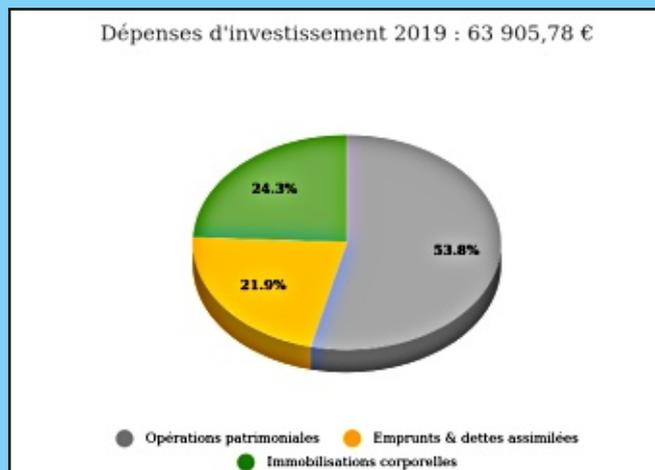
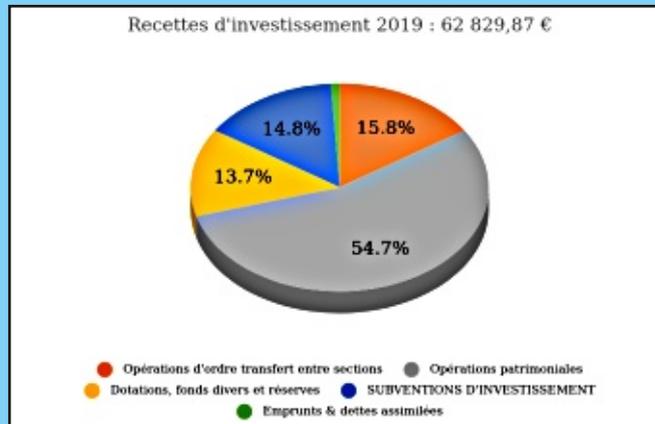
Réalisations 2020 :

- ▶ Travaux de voirie route du Grand Tôt – pose de caniveaux
- ▶ Installation à la mairie, la salle L. LELIEVRE et salle des associations des bornes de WIFI GRATUIT PUBLIC, projet subventionné par l'Europe. (WIFI4EU)
- ▶ Fleurissement de la commune par Lyonel BLONDEL, agent de la commune.
- ▶ Installation de l'Eclairage LED sur l'ensemble des points lumineux existant de la commune.
- ▶ Abaissement des plafonds de la salle L. LELIEVRE et installation d'un éclairage LED.
- ▶ Mise en concurrence des contrats d'assurance de la commune.



Compte administratif 2019

INVESTISSEMENT		
RECETTES		
Chapitres	Libellés	Montants
1	Résultat investissement reporté	- €
40	Opérations d'ordre transfert entre sections	9,926.13 €
41	Opérations patrimoniales	34,369.43 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	8,617.89 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9,316.42 €
16	Emprunts & dettes assimilées	600.00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		62,829.87 €
DEPENSES		
Chapitres	Libellés	Montants
20	Dépenses imprévues	- €
40	Opérations d'ordre transfert entre sections	- €
41	Opérations patrimoniales	34,369.43 €
16	Emprunts & dettes assimilées	13,998.80 €
20	Immobilisations incorporelles	- €
21	Immobilisations corporelles	15,537.55 €
23	Immobilisations en cours	- €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		63,905.78 €



FONCTIONNEMENT		
RECETTES		
Chapitres	Libellés	Montants
2	Excédents antérieurs reportés	- €
13	Atténuation de charges	2,571.20 €
70	Produits de gestion courante	1,060.00 €
73	Impôts et taxes	102,267.80 €
74	Dotations, subventions et participation	175,907.44 €
75	Autres produits de gestion courante	23,507.09 €
77	Produits exceptionnels	2,098.88 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		307,412.41 €
DEPENSES		
Chapitres	Libellés	Montants
11	Charges à caractère général	90,719.69 €
12	Charges de personnel	107,894.37 €
14	Atténuations de produits	16,717.00 €
22	Dépenses imprévues	- €
42	Opérations d'ordre transfert entre sections	9,926.13 €
65	Charges de gestion courantes	96,142.35 €
66	Charges financières	3,841.68 €
67	Charges exceptionnelles	1,589.65 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		326,830.87 €

Budget primitif 2020

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	174 183 €	174 183 €
Fonctionnement	358 215 €	358 215 €
TOTAL	532 398 €	532 398 €

Taux d'imposition

	TAUX Année 2019	TAUX Année 2020	BASES 2020	PRODUIT 2020
Taxe d'habitation : info	9.65 %			Info 41 572 €
Taxe foncière (bâti) :	9.62 %	9.62 %	316 400	30 438 €
Taxe foncière (non bâti)	23.79 %	23.79 %	70 400	16 748 €
			TOTAL	47 186 €

NAISSANCES

Depuis 50 ans cela n'était pas arrivé : naissance d'un hautotais au 210 rue de l'Union
Matthieu RABBY né le 10 janvier 2020

Lévi PICOT né le 9 janvier 2020
Hylana RICHARD née le 17 janvier 2020
Roxanne PAREYT née le 8 février 2020
Nali'a ANSEAUME née le 9 mai 2020
Élouan FANTE né le 21 octobre 2020
Léonard DEL GROSSO né le 9 novembre 2020
Laura TESSON née le 17 novembre 2020
Eléonore LEMOINE née le 25 novembre 2020
Shanna DECROIX FICET née le 28 novembre 2020



MARIAGES

Le 18 juillet 2020



Mme Séverine **MARTINS-RABACA**
&
Mme Marianne **EL-GHARBI**

Le 12 septembre 2020



M. Olivier **HAZARD**
&
Mme Sophie **REVERT**
(Le 1er adjoint a marié sa fille)

PACS

M. Damien **CRASMESNIL** &
Mme Jennie **NEVEU**
le 16 juillet 2020

M. Michaël **DECROIX** &
Mme Marlène **FICET**
le 5 octobre 2020

M. Yvan **FOUCHET** &
Mme Marjorie **GAINVILLE**
le 23 novembre 2020

Bienvenue aux nouveaux arrivants

M & Mme **KEMPF**
Mme **DUSSAUX** Chloé
M & Mme **ACARD**
M. **DECROIX** & Mme **FICET**
Mme **GILLE**
M. **LEMOINE** & Mme **LUCE**
M. **BILLAND** & Mme **DUBREUIL**
M. **MARCHAL** et Mme **BEC**



Le pêle-mêle

Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte les lundis et jeudis de 15 à 18 heures, et le premier samedi de chaque mois de 9 à 11 heures.

Les permanences sont assurées le lundi par Monsieur le Maire, Vincent Lemettais et le jeudi par les adjoints.

Tel : **02.35.96.45.89** Fax : **02.35.95.12.05**
Email : mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr
Site : www.hautot-saint-sulpice.fr

Cimetière

Dans le cadre d'une mise à jour, la mairie a répertorié les concessions échues et les a signalées au moyen d'affiches apposées sur les tombes concernées et d'une liste sur le panneau d'affichage du cimetière.

Si vous êtes concerné(s), merci de vous présenter en mairie muni de l'affiche afin de régulariser le dossier de concession.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la Mairie à partir du jour de leur **16ème anniversaire** pour se faire recenser. Cette démarche civique est obligatoire.

En effet, elle déclenche le processus d'appel à la Journée de Défense et de Citoyenneté et d'inscription d'office sur la liste électorale du lieu de recensement.

Elle permet aussi l'accès aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (exemple : inscription au permis de conduire).

Inscription sur listes électorales

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales toute l'année en mairie ou en ligne sur le lien

suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Cette démarche entraîne automatiquement la radiation sur la liste électorale précédente.

Passeport biométrique et carte nationale d'identité

Pour obtenir un passeport, se présenter personnellement dans n'importe quelle mairie dotée d'une station de numérisation (accompagné d'un parent pour les mineurs) après avoir pris rendez-vous.

Les mairies les plus proches sont : Yvetot, Yerville, Saint-Valéry-en-Caux.

Pour tout renseignement sur le passeport :
<http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr>

Assistantes maternelles

M^{me} Nathalie **BELLEMERE** - 380 Route d'Héricourt
M^{me} Kristell **DUMONT** - 215 Route de Doudeville
M^{me} Sylvie **LEMETTAIS** - 309 Route du Petit Tôt
M^{me} Marie Claude **LEMONNIER** - 130 Route du grand Tôt
M^{me} Céline **MOGIS** - 1011 Route du Bois Gribout
M^{me} Magalie **SPARENBERG** - 1130 Route du Grand Tôt

Nids de frelons et de guêpes

La destruction des nids de guêpes et de frelons est prise en charge partiellement par la Mairie, l'autre partie étant à la charge de l'habitant. Un remboursement de 45 € maximum au concitoyen sera versé sur présentation de la facture acquittée accompagnée d'un relevé d'identité bancaire. Pour la destruction des nids, il faut s'adresser à un professionnel. (pages jaunes : dératisation, désinsectisation, désinfection).

Feux de broussailles

Les feux de broussailles sont interdits.
Les déchets verts doivent être déposés au point de dépôt prévu à cet effet.

Horaires d'ouverture de la plateforme Déchets Verts

Du 1er avril au 30 septembre

Le mercredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 18h

Du 1er octobre au 31 mars

Le mercredi de 9h à 16h30 et le samedi de 8h à 17h.

Bon voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être effectués :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Numéros utiles

SAMU : **15**

Urgences SMUR : **15** ou **02 32 14 75 75**

Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18** ou **112** ou par SMS au **114**

Violences conjugales : **39.19**

Enfants en danger : **119**

EDF (ENEDIS) : **09 72 67 50 76**

GDF : **0 810 80 08 01**

Centre des Finances publiques (Impôts Yvetot) :
02 35 95 98 60

Centre anti poison (CHU Rouen) : **02 35 88 44 00**

Pharmacie de garde : Service audiotel **3237**
(0.35€/min)

Le site internet



<http://www.hautot-saint-sulpice.fr>

Le site internet de la mairie est entré en phase de rénovation. Dans un premier temps, il est question d'une réappropriation par les personnes susceptibles de le faire vivre, Hélène, notre secrétaire de mairie, les membres de la commission compétente de la mairie et les présidents des associations (ou la personne à laquelle elles ont délégué la gestion de leur blog).

On a pu voir apparaître, par exemple, la publication au format numérique des anciens numéros du Petit Hautotais dans la rubrique "Mairie en ligne".



Dans un second temps une étude du besoin sera conduite et un nouveau site sera conçu. L'objectif est toujours le même qu'à la création de la première version par la commission en charge : " ... La fonction essentielle du site est de renseigner et de guider les habitants ou non dans les diverses démarches et services ou activités présentes sur le territoire de la commune "

Les contraintes ne changent pas : " ... le site doit être accessible

au plus grand nombre. Nos concitoyens de tout âge doivent pouvoir se repérer à travers lui aisément quel que soit le niveau de manipulation de l'outil informatique ... "

Depuis 10 ans, les outils ont changé. Avec l'invasion du numérique, accélérée par les confinements récents, les pratiques et les besoins ont évolué et c'est pour mieux les connaître que nous vous proposons de participer à un sondage

en ligne. Vous pouvez y accéder par le site de la mairie ou en utilisant le flash code ci-dessous.



Les salles

Salle Léon	24 h	48 h	72 h	Vin d'Honneur	
Hautotais	265 €	325 €	375 €	130 €	La salle doit être rendue pour 20h
Hors commune	325 €	415 €	475 €	205 €	



140 personnes maximum

Salle des	24 h	48 h
Hautotais	100 €	130 €
Hors commune	220 €	270 €

Consultez les conditions particulières et la disponibilité de chaque salle à la mairie ou sur le site de la commune.



45 personnes maximum

LE NOUVEAU CONSEIL



Né à Thionville (57) en 1970, je passe ma jeunesse entre Marange-Silvange, une petite ville dorénavant sur les côtes de la Moselle où nous habitons et un petit village meurthe-et-mosellan proche de Lunéville et son magnifique château des ducs de Lorraine. Un BAC E en poche j'intègre L'INSA de Lyon pour y devenir ingénieur en mécanique générale. C'est là, entre les monts du Lyonnais et le Beaujolais que je rencontre deux passions, le tennis et la photographie. Elles ne me quitteront plus jamais.

Cinq ans plus tard impossible d'échapper au service militaire et c'est à Pforzheim, dans la brigade franco-allemande que je vais apprendre le maniement des armes, la sécurité au peloton de protection de la caserne et l'accompagnement des chars dans les VAB comme maréchal des Logis. C'est un sacré changement après la vie douillette et libre d'étudiant, mais une vraie expérience qui me fit grandir et permit de prendre mon indépendance.

Dix mois plus tard, je cherche du travail et me retrouve à Aumale pour mon premier poste dans l'enseignement en

tant que professeur de technologie. Je rencontre une professeure de français, nous nous marions et avons un garçon et une fille.

Je passe le CAPES de mathématiques quelques années plus tard et me retrouve à Bolbec au collège Sainte Genevieve, ma femme à Yvetot à Bobée et toute la famille s'installe dans la commune en 2010. Si j'ai rejoint l'équipe de Vincent, c'est principalement pour venir à la rencontre des hautotais et découvrir plus intimement ce beau village normand qu'est Hautot-Saint-Sulpice.



10 *Christophe Fischer*



Né à Elbeuf en octobre 1947, ancien contrôleur de fabrication sur les unités de transferts chez Renault Cléon, embauché en 1967, j'ai pris ma retraite en 2004. Marié, père de quatre enfants, dont trois qui étaient grands à cette époque, nous avons déménagé à Hautot-Saint-Sulpice en 2005.

J'ai été sollicité pour faire partie du Comité des Fêtes et suite à cela j'ai fait partie du premier conseil municipal, mené par Vincent, en tant que conseiller puis quatrième adjoint. C'était en 2008 et depuis je n'ai cessé de m'engager pour la commune en tant que premier adjoint lors des deux mandats suivants. Je concilie maintenant le jardinage, le bricolage, et les diverses affaires de la commune.

2 *Rémi Revert*

Né à Beauvais en décembre 1961, je suis arrivé dans la région en 1971. J'habite dans la commune d'Hautot-Saint-Sulpice depuis l'année 2000.



6

Je suis marié, père de 2 enfants et papy de 3 petits enfants. Je suis dirigeant d'une petite entreprise de matériel d'emballage depuis 1981.

Au côté de Vincent depuis 2008, J'entame ce mandat en tant que 2ème adjoint. Je fais partie du bureau du SIVOS EHV qui gère le RPI et je suis en charge plus particulièrement du transport et de la cantine.

Patrice Horscholle



Arrivés dans la commune depuis bientôt 8 ans après avoir vécu à Yvetot, ma famille et moi avons vite pris plaisir à notre environnement champêtre. Ancien cadre dans la gestion, j'exerce aujourd'hui le métier d'enseignant dans des lycées professionnels, cette reconversion m'a motivé dans le choix de rejoindre une équipe municipale dynamique qui œuvre, pour certain(e)s, pour le développement notre village depuis plusieurs mandats. Une implication partagée avec mon épouse, élue de l'association des parents d'élèves « Autour de nos trois écoles ».

Julien Pinel **11**

Je suis natif du village. Mes père, grand-père et arrière-grand-père furent les bâtisseurs du village et des communes environnantes. Responsable de cabinet comptable, marié et père de 3 enfants, Mathilde, Côme et Constance.

C'est le début de mon 3e mandat avec Vincent Lemettais. Je suis en charge principalement dans la commission Finances de la commune.



7 Marc Barabaray

Originaire de Valliquerville, je suis hautotais depuis 25 ans. Marié et père de deux enfants, je suis professionnellement technicien en charge des relations avec les agriculteurs à la sucrerie de Fontaine-Le-Dun et responsable de la logistique des transports pendant la campagne de fabrication du sucre de septembre à janvier.

Investi au conseil municipal depuis 2001, je suis maire depuis 2008. J'accorde une grande confiance à l'équipe municipale et aux agents qui travaillent en autonomie, ce qui permet de consacrer plus de temps à la représentativité de la commune à l'extérieur. (Communauté de communes, Syndicats intercommunaux)

1 Vincent Lemettais



Après l'obtention d'un master en informatique, j'ai passé 11 ans dans le domaine du développement logiciel à Rouen et ses alentours.

Courant 2018, c'est un véritable « retour aux sources » puisque j'ai repris l'exploitation agricole où ma famille est implantée dans ce clos masure depuis plusieurs générations.

J'entame également une nouvelle expérience dans ce nouveau mandat communal.

Je suis l'heureux papa d'une petite Laura depuis le 17/11/2020.

Lorsque le temps me le permet (et hors période Covid-19...), je pratique la natation en compétition au club d'Yvetot. Depuis peu, j'ai une nouvelle passion pour la généalogie.

Guillaume Tesson **14**



Expressions
Emotions



Armada 2019





Abstrait



Barbes
Moustaches



Nuits



Installée dans le village depuis plus d'une dizaine d'années, j'ai suivi divers cursus avant de me lancer dans un service civique en tant qu'animatrice en EHPAD, puis d'être embauchée là-bas, afin d'apporter un petit quelque chose à ce public. Aujourd'hui, je partage mon temps entre animations et diverses activités.

Athénaïs Revert

11



Patrimoine Philippe, 62 ans habite Hautot-Saint-Sulpice depuis janvier 2016. J'ai fait un mandat de conseiller dans une autre haute commune (Notre-Dame-de-Bliquetuit). Carrière professionnelle dans les travaux publics comme manœuvres : Conducteur d'engins, chef d'équipe, 46 ans au total. Je souhaite aider la commune dans ce domaine .

Philippe Patin

5



Cela fait 14 ans que je vis à HAUTOT-SAINT-SULPICE, et depuis 20 ans je travaille dans les travaux publics.

J'ai accepté la demande de Vincent LEMETTAIS de faire partie de son équipe afin d'enrichir mon expérience personnelle.

Jean Leprevost

12



Je suis née à Hautot St Sulpice en mars 1968, j'y suis restée jusqu'à mon mariage en 1987 pour aller vivre en région Rouennaise. En 2000 avec mon mari et mes deux enfants nous sommes revenus nous installer sur la commune d'Hautot-Saint-Sulpice. Je suis employée commerciale au C. Leclerc d'Yvetot depuis plus de 20 ans.

Je me suis toujours intéressée à la vie de ma commune, j'y ai été Trésorière du club de Football l'ESH de nombreuses années ainsi que membre du Comité des Fêtes. Cette année, je commence mon 3ème mandat au sein du Conseil Municipal où j'essaie de m'investir au mieux pour la commune.

Stéphanie Grout

9



Bonjour à tous,
Je m'appelle Franck Blondel, j'ai 53 ans et papa d'une grande fille de 23 ans. Je suis né à Valliquerville (dans la boulangerie de mon père), et vécu de nombreuses années à Ecretteville-Baons. Un vrai Cauchois de naissance.

Depuis de nombreuses années, je travaille dans une entreprise havraise et plus particulièrement dans le service environnement de celle-ci où je gère au quotidien, les demandes régulières de nombreux services internes pour leur prendre les déchets qu'ils produisent et gérer les envois de ceux-ci, dans des centres de traitement adaptés aux réglementations en vigueur.

Arrivé en 2005 à Hautot-Saint-Sulpice, j'ai tout de suite aimé le calme de ce village et la gentillesse de mes voisins proches qui m'ont permis de m'intégrer sans aucune difficulté.

En 2020, l'envie d'aider et d'essayer d'apporter quelque chose à mon village m'a fait rejoindre l'équipe municipale.

Franck Blondel

8



Je suis né le 29 avril 1952 à Hautot-Saint-Sulpice où j'ai suivi ma scolarité jusqu'au certificat d'études. Une fois mon CAP maçonnerie décroché, j'ai de suite été embauché comme salarié dans une entreprise locale. Je me suis ensuite installé en tant qu'artisan maçon (maçonnerie à l'authentique).

Depuis 2012, je suis retraité et actif au sein d'associations de la commune et depuis cette année Président du Club de l'Amitié.

Philippe Barbaray

3

Mes parcours scolaires et professionnels ont toujours été axés vers le milieu agricole. Après l'obtention de mon certificat d'études à 13 ans et demi, le reste de ma scolarité s'est toujours déroulée soit en alternance, soit par des cours du soir. Je suis entrée dans la vie active à l'âge de 20 ans en travaillant sur l'exploitation familiale située à Saint-Jouen-Bruneval. La vie a voulu que par le mariage je devienne hautotaise en 1982. Depuis ce jour, ma vie professionnelle a évolué vers différents statuts : conjointe d'exploitant, mère au foyer, gérante avec mon mari de l'EARL des Lilas, salariée dans cette même exploitation agricole. Depuis le 1er novembre 2020, à l'âge de 65 ans je suis retraitée. Au sein de la commune, je réalise mon troisième mandat en tant que conseillère municipale. Prendre part à la vie du village avec un peu de responsabilités est enrichissant et permet de garder un pas vers le monde extérieur et de rester active.



Catherine Barbulée

4

Les Cousins du Nouveau Monde

Cette année 2020 est bien particulière pour le monde associatif. Nous avons été confinés juste avant notre Assemblée Générale annuelle. Pas de retrouvailles avec les membres de l'association. Pas de retrouvailles à partager via Skype avec les gens de Rivière-Ouelle. Pas d'activité à proposer en lien avec le Québec. Pas de visiteurs québécois ou américains. Mais heureusement internet permet de découvrir d'autres Lévesque : Hugues Lévesque, canadien a contacté la page Facebook d'Hautot-Saint-Sulpice en octobre 2019 pour planifier un voyage au printemps 2020... reporté à une date ultérieure. Richard Levesque, américain, a pris contact via l'association des Lévesque pour enrichir sa généalogie. Il rêverait lui aussi de venir à Hautot-Saint-Sulpice... un jour...



La seule adhérente de notre association descendante de Robert Lévesque et de Jeanne Chevalier continue ses recherches et a pu faire une conférence sur les Filles du roi dont faisait partie Jeanne Chevalier en janvier dernier pour le cercle généalogique du pays de Caux. Elle met toujours un point d'honneur à se joindre à notre Assemblée Générale.

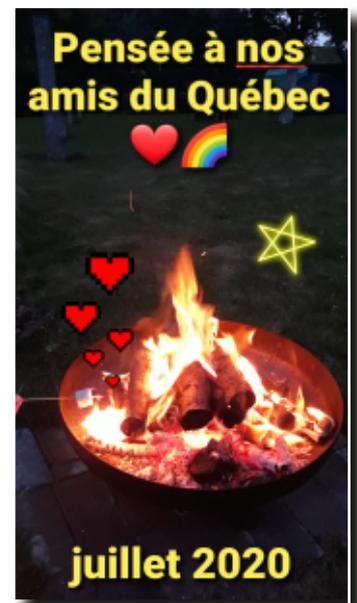
En attendant de redonner un peu de vie à notre association, on pense aux belles flambées partagées au Québec, on goûte une bière canadienne pour laisser venir les souvenirs joyeux avec nos amis québécois ;-)

Malgré le confinement, on continue d'espérer, de projeter des dates. C'est le cas de la Municipalité de Rivière-Ouelle qui cogite pour le 350e anniversaire du village en

Président d'Honneur : Roger EUDIER
Présidente : Patricia AUZOU
Vice Président : Vincent LEMETTAIS
Secrétaire : Nelly MARE-GODET
Trésorier : Guillaume EUDIER

juillet 2022...un futur voyage pour découvrir ou redécouvrir la terre sur laquelle se sont établis Robert Lévesque et sa femme Jeanne Chevalier.

Pour conclure avec une expression québécoise : « ça va bien aller »



Club de l'amitié

Nous avons commencé cette nouvelle année avec la galette des Rois le 9 janvier. Chaque réunion le 2ème jeudi après-midi du mois rassemble une moyenne de 25 personnes dans une bonne ambiance. Nous profitons des jeux et du goûter.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 23 janvier. Le rapport moral et financier retraçant la bonne marche du club avec la présence de 27 personnes. Cette saison compte 69 adhérents au club.

Suite à la démission de Mme Thérèse VERMONT, présidente, le conseil d'administration a élu M. Philippe BARBARAY pour lui succéder.

Une composition florale fut offerte à Mme VERMONT en remerciement des bons et loyaux services au sein du club, et ce pendant de nombreuses années.

Le vendredi 13 mars, 52 adhérents du club sont réunis au restaurant Le Grill des Champs à Sainte-Mairiedes-Champs pour le repas annuel,

Président : Philippe BARBARAY
Vice-Président : Rémi REVERT
Secrétaire : Colette LEGROS
Trésorier : Gérard FOHRER

dernière rencontre pour les membres avant le confinement.

Malgré l'annulation de toutes réunions, les chocolats seront distribués en fin d'année. Même si un sentiment d'éloignement règne, avec des adhérents de tous les âges, nous sommes un club de personnes vulnérables : restons patients.

TONIC CLUB HAUTOTAIS
Saison 2020 - 2021



Présidente : **Agnès EUDIER**
Vice-Présidente : **Monique LAVICE**
Secrétaire : **Annick Gruel**
Secrétaire-adjointe : **Sandrine GENDRON**
Trésorier : **Françoise COCAIGN**
Trésorier-adjointe : **Patricia AUZOU**
Membres : **Jacqueline DUCHESNE, Béatrice LE SESNE**

Au jour où cet article a été écrit, le Tonic Club Hautotais a dû interrompre les cours. Cependant, nous avons repris le 7 septembre avec 63 adhérents dont 15 Hautotaises.

Les cours se sont poursuivis jusqu'au jeudi 29 octobre ; les 9 cours dispensés sont répartis de la façon suivante :

LUNDI (Alexandra) : **BARRE-SCULPT** (14 h 15 – 15 h 15)

YOGA-PILATES (15 h 15 – 16 h 00)

CARDIO FIGHT (Boxe) (18 h 15 – 19 h 00)

RENFO CARDIO STEP (19 h 00 – 19 h 45)

RENFORCEMENT MUSCULAIRE (19 h 45 – 20 h 30)



MERCREDI (Marie) : **CIRCUIT TRAINING** (18 h 30 – 19 h 15)

RENFORCEMENT MUSCULAIRE (19 h 15 – 20 h 00)



JEUDI (Marie) :

CARDIO TRAINING (18 h 30 – 19 h 15)

ABDO – FESSIERS – CUISSES (19 h 15 – 20 h 00)



D'autre part, l'assemblée générale s'est réunie le jeudi 11 juin 2020 dont vous pouvez trouver le compte-rendu sur le site internet de la mairie.

Cette année, à la place de la subvention communale (sur plusieurs années), la mairie a acheté 25 nouveaux tapis de sol.

L'association a 30 ans cette année et la soirée qui était prévue en novembre a été annulée et sera reportée dès que ce sera possible.

En attendant, n'hésitez pas à nous rejoindre, les cours sont adaptables à tous et faire du sport, c'est bénéfique pour la santé...

K Barrés : La culture malgré la pandémie

Mars 2019 c'était le début du confinement national. Tout s'arrête ou presque...

Mai 2019, la reprise se fait doucement et dans certains secteurs. Pour la culture c'est quasi l'arrêt total. Plus de répétitions, plus de cours, plus de représentations dans le monde du spectacle. Malgré l'avis de certains, Franck LEHMAN reprend les cours dès la fin du confinement, avec les mesures barrières associées, et quand cela n'est pas possible organise des séances vidéo pour maintenir le contact avec tous les membres de la troupe des « K barrés » adultes et enfants. Résultat : la compagnie malgré les difficultés, et l'ambiance morose, continue de progresser en effectif, et commence sa tournée le 17 octobre à la salle du vieux moulin à Yvetot avec la pièce « sœur Dolores et compagnie » par un vrai succès devant 220 personnes. Et surtout aucun cas de transmission du virus dans la troupe. Cela démontre bien que lorsque les protocoles sanitaires sont respectés les gens ont une réelle envie de sortir à nouveau, de se changer les idées, que ce soit pour voir une pièce de théâtre ou autre.

Franck LEHMAN s'en félicite d'ailleurs « Je suis heureux d'avoir été un des seuls directeurs de troupe à avoir repris les cours et les répétitions. Nous sommes de ce fait une des rares troupes prêtes à jouer dès octobre. Nous rencontrons bien entendu toutes sortes de difficultés, car chacun se couvre au maximum. Le Gouvernement annonce des mesures très très strictes pour le monde culturel, les préfets en rajoutent une couche encore plus stricte et les maires idem pour se couvrir. Résultats des courses il faut vraiment se battre pour continuer à jouer et ne pas laisser mourir la culture... Je remercie donc ici les communes qui nous laissent encore jouer comme à

Hautot Saint Sulpice. Même s'il est dommage de réduire la capacité à 75 personnes sur une salle pouvant accueillir 140 personnes, et ce, alors même que la jauge est réduite d'elle-même par le fait que le protocole sanitaire oblige une place de libre entre chaque personne ou groupe de 6 personnes. Dommage encore, qu'une fois de plus, les habitants de la commune se soient si peu déplacés, les gens se plaignent parfois de voir leurs villages mourir mais quand il y a une animation culturelle chacun reste chez soi. Heureusement des spectateurs des villages voisins ou de la région rouennaise se sont déplacés



et les 75 places ont été prises. « Dommage, cela n'encourage pas à revenir dans la commune si personne ou presque n'est intéressé. A tous nos spectacles, nous prenons toutes les mesures sanitaires nécessaires, distribution de gel, port du masque obligatoire, fléchage, distanciation avec des places vides entre chaque personnes ou groupe de personne de moins de 6. Etc. »

Ainsi Franck LEHMAN a pu maintenir sa tournée avec 2 pièces : Une comédie déjantée tirée du film Sister Act, « Sœur Dolores et compagnie » qui a été jouée le samedi 24 octobre à Hautot Saint Sulpice et qui sera jouée encore le 23 janvier à 20h30 au théâtre de l'Almendra à Rouen, le 7 février à Allouville Bellefosse à 15h30, le 6 mars à 20h30 à Autretot, le 14 mars à 15h30 à Fontaine Le Bourg, le 27 mars à 20h30 à Saint-Pierre-de-Varengueville.

Président : Franck LEHMAN
Secrétaire : Patricia WOESSEM
Trésorière : Magali BERTOIS

Mais aussi une tragédie très forte en émotion tirée du chef-d'œuvre « Série noire » avec Patrick DEWAERE sortie en 1979 : « écorché » dont le rôle principal est tenu par Franck qui sera joué le 24 janvier à 15h30 au théâtre de l'Almendra, le 13 mars à 20h30 à Fontaine le bourg, le 20 mars salle des aulnes à Lillebonne à 20h30, le samedi 3 avril à 20h30 à la salle du vieux moulin à Yvetot. Les réservations sont à faire soit par mail à resakb76@gmail.com ou auprès de Franck au [07.89.38.94.84](tel:07.89.38.94.84) Mais

Franck fait aussi de l'initiation au théâtre dans les écoles de la primaire aux études supérieures. A ce titre il intervient cette année encore auprès de l'école du village et si les conditions sanitaires le permettent une représentation sera donnée en fin d'année scolaire. Il est titulaire d'un agrément auprès du rectorat et peu à ce titre intervenir

au sein des établissements scolaires du département.

Le bouche-à-oreille faisant son effet, il intervient aussi maintenant à l'hôpital d'Yvetot, auprès du CCAS d'Yvetot, à l'atelier de jour, etc. bref une vie remplie autour du théâtre avec bien sûr des cours et atelier théâtre tenus tous les soirs de la semaine sauf le lundi. « Mais quand on a la chance de vivre de sa passion, on ne compte pas ses heures » conclut-il.



Le comité des fêtes

Présidente : Francette TSATY

Vice-Président : Jean-Luc MATHON

Trésorière : Nicole GILLE

Secrétaire : Valentin LANGLOIS

Trésorière-adj. : Séverine MARTINS

L'année 2020 a été perturbée par l'apparition du virus Covid 19.

Le 18 janvier, un nouveau bureau a été créé et composé de 13 membres. Quelques habitants de la ville ont rejoint et élargi le groupe.

Le 7 mars, Hautot était à l'honneur lors du traditionnel repas annuel. « Hautot d'hier à aujourd'hui » non sans un clin d'œil à la naissance de la Normandie.

Le Covid 19 pointant son nez, quelque 80 convives ont « chauffé » la salle.



le drakkar – Hawh le fondateur du village

Rollon



Le Comité en tenue médiévale



MERCI!



En avril, pendant le confinement, quelques membres du Comité – de leur initiative personnelle – ont confectionné et distribué des masques aux habitants les plus à risques du village.

Ouverture prévue le mercredi 4 novembre.

(Voir info sur le tableau d'affichage de la mairie.)

Francette Tsaty
06 80 36 81 44

Les autres activités prévues ont été annulées, à l'exception des fêtes de fin d'année, en faveur des enfants : le 6 décembre, décoration du sapin de Noël - Distribution de chocolat et ticket de cinéma

Deux bonnes nouvelles à ne pas garder sous silence : Deux membres du Comité se sont unis à la Mairie d'Hautot le 18 juillet 2020. Le Comité des fêtes a monté et obtenu une subvention de la région pour la création d'un atelier de cou-



Asso Missi

Bonjour à tous, quelle drôle d'année que cette année 2020.....que de mauvaises choses, il va falloir vite l'oublier et espérer que 2021 nous réserve que de bonnes surprises !!!! Une année sans visite au Burkina, ma santé, ce virus ainsi que les djihadistes trop de problèmes pour pouvoir se rendre sereinement au village, et, pour conclure ce triste bilan, les pluies ont causé de gros soucis.

Nos projets remis...

Nous avons comme projets pour cette année la création de deux ateliers, la couture et la coiffure. Mon absence et les soucis de Mariam nous ont contraints à retarder l'achat des machines à coudre et nous sommes vite arrivés au mois de mars en même temps que ce virus et si celui-ci a perturbé notre vie il a empêché tout commerce normal en brousse. Plus de marchés, plus de déplacements, bref nous n'avons, à ce jour, pas réussi à nous procurer le matériel nécessaire pour nos projets. Devant attendre que les prix redeviennent raisonnables, ainsi que la fin des récoltes, nous pensons pouvoir démarrer enfin nos projets fin novembre. Le fait que je ne sois pas aux côtés de Mariam cette année a aussi limité les déplacements et les visites prévues aux dispensaires de Tenkodogo n'ont pas eu lieu donc pas de prises en charge supplémentaire ...

La météo...

La météo n'a pas été non plus notre amie cette année. En effet au Burkina les pluies sont souvent intenses et destructrices et cette année le village en a été victime un peu plus que de coutume. Les cultures ont souffert et les récoltes ne seront pas abondantes ce qui va accentuer la pauvreté et les répercussions sont déjà visibles.



Notre four qui a été notre fierté il y a deux ans est aussi gravement touché, je ne sais pas ce que nous ferons car il n'est pas réparable ...



Une de nos cases victime des intempéries

"Voilà donc un triste bilan pour cette maudite année"

Bonnes nouvelles et projets...

La lutte contre la malnutrition des bébés. Cette action est bien maîtrisée par Mariam, les distributions sont faites correctement et comme nous l'avons mise en place. La prise en charge des enfants malnutris est assurée sans relâchement, c'est une bonne nouvelle. Mariam doit se passer de moi pour les achats des matières premières nécessaires à la fabrication de la farine et je ne note pas de problème particulier. La fabrication a lieu chaque début de mois, une femme vient aider Mariam et le transport au moulin est effectué par une enfant. En conclusion, notre action fonctionne correctement et je me réjouis que mon absence n'empêche en rien son sérieux .

Les dispensaires que nous voulons ajouter. Les récoltes se termineront fin novembre et Mariam aura beaucoup plus de temps à consacrer à l'association, elle entrera en contact avec quelques dispensaires de Tenkodogo je pourrai communiquer avec les majors et je pense qu'en fin d'année nous serons en mesure de prendre au moins un dispensaire supplémentaire en charge.

Les ateliers de couture et coiffure. Le projet de mettre en place les deux ateliers n'est que retardé, j'espère pouvoir me rendre au village en janvier (bien sûr cela ne dépend pas que de moi) et démarrer enfin ce projet. Quelques jeunes filles comptaient sur nous pour améliorer leur quotidien, alors nous avons décidé d'en mettre une en apprentissage chez un tailleur du village voisin en attendant et si malheureusement nous ne pouvons pas mettre en place notre projet en janvier, alors nous prendrons en charge deux autres jeunes filles en apprentissage.

Trois enfants à l'école. La scolarité a été comme chez nous très perturbée et les cours en ligne n'existent pas au village ce qui a rendu encore un peu plus compliqué le travail des enfants, trois des enfants en charge devaient finir l'école cette année après le BEPC, et malheureusement ils doivent refaire l'année, nous n'avons plus que deux parrains pour trois enfants, mais nous ne pouvons pas les abandonner si proche du but alors l'association a décidé de rester aux côtés de ces enfants encore cette année ils rentreront donc le premier octobre au collège.

Une demande récente. Courant septembre j'ai pu échanger avec le major du dispensaire de Samando, c'est rare qu'il me contacte personnellement, étant responsable de la santé des habitants de la région il a noté une dégradation de la santé des femmes enceintes et plusieurs souffrent de malnutrition sévère, il

me demande donc de l'aide. En effet il y a quelques années le problème s'était déjà produit et nous avons pris en charge une petite dizaine de femmes enceintes malnutries en servant deux fois la semaine des repas incluant les vitamines nécessaires (les repas sont composés avec l'aide du major), nous avons assez rapidement enrayeré le phénomène de malnutrition. Suite à cette demande, nous discutons Mariam et moi avec le major, la mise en place de repas nous pose problème au niveau de l'organisation, nous allons certainement le faire mais peut-être pas au dispensaire. Nous serons

de toute manière présents pour venir en aide à ces femmes.

Les difficultés suite à la crise et la mauvaise saison. Notons pour reffermer nos activités de l'année les difficultés de certains villageois pour se nourrir, depuis longtemps Mariam vient en aide aux habitants qui sont parfois plusieurs jours sans manger correctement ou même simplement manger et cette année le nombre a considérablement augmenté.

Projets pour 2021....

Evidemment ce que nous n'avons pu mettre en place cette année, nous le ferons, si possible en 2021, il n'y aura pas de nouveaux projets compte tenue des frais que nous allons avoir pour remettre en état la case et peut être la reconstruction du four. En ce qui concerne l'atelier couture et

Le président : Christian FOUQUET
Vice-Président : Eric SAVARIT
Secrétaire : Michèle FONDIMARE
Secrétaire adjointe : Viviane FOUQUET
Trésorière : Christelle ADAM
Trésorière adjointe: Cécile FOUQUET

l'atelier coiffure, si je ne peux pas me rendre au village et qu'il est impossible de mettre en place ces activités nous prendrons en charge les inscriptions de plusieurs jeunes femmes pour l'apprentissage chez des artisans dans les villages voisins. Bien sûr si de gros changements ou des événements survenaient je ne manquerais pas de vous tenir informés. Le repas pour 2021 est prévu le **samedi 2 octobre 2021** en espérant vous plus nombreux afin d'oublier cette année 2020.

C.Fouquet



ZOOM SUR ...



Boulangers à Hectot-Les-Baons, **Gilles Prévoin** et son neveu **Pierrick** organisent des tournées dans les villages environnants, dont une, dans notre commune.

" ... C'est un complément pour la boulangerie, mais c'est aussi une vraie attente de nos clients ..."

A Hautot-Saint-Sulpice
(devant la salle des fêtes)

Lundi : 11h - 12h
 Mardi : 11h - 12h
 Mercredi : **Fermé**
 Jeudi : 11h - 12h
 Vendredi : 11h - 12h
 Samedi : Dépot sur commande
 Dimanche : 11h - 12h

Evènements à venir

- (en fonction de la crise sanitaire)
- ▶ Voeux du Maire : Voir flyer dans le bulletin.
- ▶ Actualisation des sites des associations sur le site internet de la commune.
- ▶ Ouverture d'un atelier couture.
- ▶ Le recensement de la population, qui devait avoir lieu en janvier et en février 2021, est reporté à 2022.



En septembre, une conteuse est venue nous faire une randonnée contée : nous marchons dans le village et nous nous arrêtons à certains endroits pour écouter une histoire. Sur les marches de l'église, dans l'allée de l'église...sans oublier de glisser quelques glands dans les poches !

En octobre, avant les vacances d'automne, nous respectons la tradition de la journée Halloween. Tout le monde se déguise et chacun

prend beaucoup de plaisir tout au long de cette journée ! Avec les fruits des arbres, nous avons fait quelques créations éphémères.

En novembre, nous participons à notre petit niveau à l'exposition du Ph'Hautot club à Hautot-Saint-Sulpice. Cette année, nous avons revêtu les blouses des écoliers d'autrefois gentiment prêtées par Nicole Gille. Très studieux ces petits écoliers ! La photo est un peu sombre

mais c'était notre première séance théâtre avec Franck Lehmann...ce sera la seule puisque le vilain virus a écourté notre projet théâtre. Les répétitions se sont poursuivies dans la grande salle des fêtes, sur la scène. Pas eu le temps de faire de photos tellement nous étions dans l'action et le plaisir de répéter ! Merci Franck pour tes interventions !

En décembre, nous avons eu le plaisir de voir arriver un sapin



dans la cour de l'école. Action du comité des fêtes, merci à eux ! Nous l'avons décoré et une autre décoration est venue orner notre petit préau... merci Valentin ! Le projet "chorale" a repris avec Quentin, intervenant de la Maîtrise de Seine Maritime. Un moment toujours agréable et vivant. Hélas, comme pour le théâtre, il n'y a pas eu de représentation finale. Nous avons travaillé sur le thème du vieux poirier. Autre tradition très importante en décembre : le goûter de Noël offert par le SIVOS et nos tenues de Noël pour la journée avant les vacances tant attendues de Noël ! Vive le vent, vive le vent d'hiver...

En février, l'animateur du tri de la communauté Yvetot Normandie est intervenu dans les 3 classes de l'école. Rappel sur le tri, les gestes écocitoyens. Des interventions toujours bien accueillies par les élèves qui sont sensibles au sujet. Le Tennis-club d'Yvetot nous a proposé de venir dans notre école afin de nous sensibiliser au handicap. Un adhérent du club souffre d'un handicap mais garde une activité sportive et aime venir à la rencontre des écoliers pour dédramatiser le handicap et encourager à pratiquer un sport. La vie continue ! Merci à Freddy et aux jeunes services civiques, en particulier notre ancien élève Alexis, qui ont animé les diffé-

rents ateliers avec les élèves. Les collégiens des classes CHAM (option chant choral) du collège d'Yvetot sont venus nous offrir un très beau concert dans la petite salle des associations.

En mars, le cours de la vie « normale » s'est arrêté le vendredi 13 mars avec l'annonce d'un confinement. Un événement inédit. Nous nous sommes retrouvés à faire cours à distance. Nous avons l'immense chance d'habiter en zone rurale, le confinement fut donc bien vécu avec des échanges réguliers avec les familles et l'introduction de petits défis pour maintenir la zénitude et la joie de vivre. Quelques clichés souvenirs !



En mai, il a donc fallu attendre le 12 mai pour se déconfiner et retrouver les premiers élèves dont les parents étaient personnels prioritaires pendant la crise sanitaire puis ce fut le tour des autres élèves à partir du 25 mai. Le protocole sanitaire était strict avec 8 lavages des mains par jour, la distanciation entre élèves dans les classes et les récréations séparées sans oublier la cantine sur place dans la grande salle des fêtes avec Nicole, Christine et Véronique. Un retour masqué mais qui nous a fait du bien.

présentation de l'opéra-chorale... mais covid-19 était toujours là, alors on ne l'a pas invité et on a continué à se laver les mains avec notre comptine des animaux. Lyha a eu la bonne idée de mettre la couleur orange le jour de l'activité orange !

En juillet, les CE1 ont réalisé des masques un peu plus rigolos que ceux des maîtresses !



L'école

TAMINET

La cerise



1. Le _____ de la fleur du cerisier, en se développant, devient une _____.

2. Les cerises sont groupées en _____.
Chaque fruit est fixé au rameau par un _____ souple et solide.

3. La cerise a _____ rouge, _____ jaune qui est la _____ et sucre et un _____ du cerisier.

4. Le noyau contient _____.

5. Le _____ devient un cerisier.

étamines, amande, sépale, pétale, noyau, graine, cerise, peau, vaisseaux, pttill, bouquets, pédoncule, germe, chair.

2. Complète les tableaux et mets les opérateurs qui manquent :

80					
	32	80	8		
3	9				

3	2	6	
24	40	56	

une bouteille	une oreille	un papillon
---------------	-------------	-------------

ou	ou
un coucou	un hérisson

3. Le magasin à prix unique



combien d'objets pour 12 francs pour 18 francs pour 14 francs



combien d'objets pour 40 francs pour 30 francs pour 45 francs

Au lieu de é, j'écris et.



Pour avoir de l'eau, on n'a qu'à tourner le r
L'enfant désobéissant est fouetté avec le m
Louise encille des fleurs et fait un beau b
Mélangez bien du bleu et du rouge, vous aurez du r
Pour allumer sa cigarette, papa fait marcher son b
Papi, ce n'est pas un revolver qui tire, c'est un p
Une montre-bracelet se porte au p
Maman rapporte ses provisions dans son f
Pour payer mille francs, on donne un b
Ce petit garçon ne parlera jamais, il est m

Au lieu de An, j'écris en.



On se bouche les oreilles pour ne rien e
Chez les commerçants, les marchandises sont à r
Pour les acheter, il faut avoir de l'a
Je n'écris plus au crayon, j'écris à l'a
Il faut dire la vérité, il ne faut jamais m
Trois dizaines et zéro, cela fait t
Le chien a un nez pour flaire, j'en ai un pour s
Ve garde pas ce qu'on te prête, il faut le r
C'est par la porte que l'on sort et que l'on e
Ce que nous mangeons descend dans notre r

Le 14 juillet 1790 fut la journée de la grande amitié française. Les Français s'étaient réunis comme des frères.

RÉSUMÉ

Questions

1. Que s'est-il passé le 14 juillet 1790 ? Que fit par la suite un an plus tard ?
2. Où se réunirent des milliers de Français ?
3. Pourquoi s'éleva-t-il la journée de la grande amitié française ?
4. Vrai ou faux ? Les Français qui rôtirent la briolette et préparèrent la fête.



C'est l'esprit qui, Tu peux indiquer les heures de 2 heures à 11 heures, fais-le en remplissant le tableau :

11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

10 arrosoirs d'eau = 90 litres
cahiers = 480 pages
paquets de cigarettes = 200 cigarettes
paquets de gâteaux = 120 gâteaux
barres de fer = 150 kg

1 arrosoir = 9 litres
cahier = ... pages
paquet = ... cigarettes
paquet = ... gâteaux
barre de fer = ... kg

La maison de l'oncle Louis.

Entre deux voyelles s et z, on écrit :
La rose la phrase une prison
La case le poison le cousin
La maison une église le désert
Trouvez 5 mots dans lesquels s se prononce z.

3. — Voici quelques mots dans lesquels le son z se décrit bien avec un x. Complétez. Une am... : une ... : une ... : une ... : une ...